Schéma Directeur de la Science Ouverte

« ouvert autant que possible, fermé autant que nécessaire »

Conseil d'Administration

Vendredi 12 Juillet 2024

université ouverte
source de réussites

Université de Limoges

Contexte

Objectifs:

- Inscrire l'Université de Limoges dans ce mouvement d'accès à la connaissance
- Permettre aux étudiants et aux personnels de diffuser leurs travaux de Recherche sans frais ou à frais réduits
- Rendre la recherche plus efficace par le partage des connaissances

Un plan national

- « Plan National pour la Science Ouverte » présenté par le MESR en juillet 2018

« La science ouverte est la diffusion sans entrave des résultats, des méthodes et des produits de la recherche scientifique. Elle s'appuie sur l'opportunité que représente la mutation numérique pour développer l'accès ouvert aux publications et – autant que possible – aux données, aux codes sources et aux méthodes de la recherche. »

- Deuxième plan national 2021 – 2024 en juillet 2021: 4 axes de travail

Les enjeux de la science ouverte aujourd'hui

Entre autres…

- Redéfinir un modèle économique où le lecteur paie 3 fois pour accéder aux résultats d'une recherche financée sur fonds publics
- Ne plus avoir un accès limité aux résultats de la recherche par les citoyens qui les financent via leurs impôts
- Stopper le fait qu'un chercheur doive payer pour accéder à ses propres résultats de recherche!
- Des résultats de recherche sous embargo, non reproductibles, non accessibles, pourquoi faire ?
- L'accès à la recherche ne doit pas être restreint aux pays les plus développés qui peuvent financer les abonnements.

Deuxième plan national pour la Science Ouverte 2021 - 2024

➢ Axe 1: Généraliser l'accès ouvert aux publications

- **Généraliser l'obligation de publication en accès ouvert** des articles et livres issus de recherches financées par appel à projets sur fonds publics
- **Soutenir les modèles d'édition en accès ouvert** sans frais de publication pour les auteurs (modèle « diamant »)
- **Favoriser le multilinguisme** et la circulation des savoirs scientifiques par la traduction des publications des chercheurs français

➢ Axe 2: Structurer, partager et ouvrir les données de la recherche

- **Mettre en œuvre l'obligation de diffusion des données de recherche** financées sur fonds publics
- **Créer Recherche Data Gouv** la plateforme nationale fédérée des données de la recherche
- **Promouvoir l'adoption d'une politique de données** sur l'ensemble du cycle des données de la recherche, pour les rendre faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables (FAIR)

➢ Axe 3: Ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche

- **Valoriser et soutenir la diffusion sous licence libre des codes sources** issus de recherches financés sur fonds publics
- **Mettre en valeur la production des codes sources** de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- Définir et promouvoir une **politique en matière de logiciels libres**

➢ Axe 4: Transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut

- **Développer et valoriser les compétences de la science ouverte** tout au long du parcours des étudiants et des personnels de la recherche
- **Valoriser la science ouverte et la diversité des productions scientifiques dans l'évaluation** des chercheurs et enseignants chercheurs, des projets et des établissements de recherche
- **Tripler le budget de la science ouverte** en s'appuyant sur le Fonds national pour la science ouverte et le Programme d'investissements d'avenir

Schéma directeur de la Science Ouverte à l'Université de Limoges

➢ Méthode de construction

- A partir des actions existantes à l'Université de Limoges
- Selon 6 piliers
- Suivant les directives du Deuxième plan national pou la Science Ouverte 2021 - 2024

➢ Les acteurs opérationnels

- Le SCD
- La DSI
- Les PULIM
- Le pôle recherche
- Le pôle international
- Le CED

ACTEURS DE LA SCIENCE OUVERTE À L'UL

SCD - Service d'appui à la recherche

Votre point d'entrée pour toutes les questions relatives à la Science Ouverte: HAL, publications, données de recherche, bibliométrie, frais de publication, formations...
svp-science-ouverte@unilim.fr

Le Pôle Recherche

Il assure la mise en œuvre de la politique scientifique et le développement des activités de recherche de l'établissement. Il conduit les décisions stratégiques de l'Université pour la Science Ouverte.
recherche@unilim.fr

La DSI

Votre interlocuteur pour toutes les questions techniques: données de recherche, cahiers de laboratoires électroniques, stockage des données...
svp-science-ouverte@unilim.fr

Le Pôle International

Votre projet de recherche est international et inclut des critères de science ouverte? Contactez le pôle international pour sa rédaction ou son suivi!
svp-science-ouverte@unilim.fr

Le Collège des Ecoles Doctorales

Besoin de formations approfondies et validées sur la Science Ouverte? N'hésitez pas à contacter le CED pour faire part de vos besoins en tant que doctorants.
ced@unilim.fr

Déléguée à la Protection des Données

L'Université de Limoges s'engage à protéger et à assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles conformément au RGPD, notamment en prenant toutes précautions utiles pour empêcher que ces données soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.
dpd@unilim.fr

Les PULIM

Les PULIM publient des ebooks et 9 revues en accès ouvert: votre recherche est valorisée et accessible à tous!
pulim@unilim.fr

Référent Intégrité Scientifique

Il assure la fiabilité et la crédibilité des résultats de la recherche, renforce la confiance dans les résultats de la recherche et forme à l'intégrité scientifique.
integrite-scientifique@unilim.fr

➢ Les utilisateurs

- Etudiants et doctorants de l'UL
- Chercheurs et enseignants chercheurs de l'UL
- Laboratoires et instituts de recherche
- Partenaires institutionnels et socio économiques

➢ Les critères

- Envergure nationale et internationale
- Bénéfique à la communauté scientifique
- Gage de qualité sur les publications

Vue d'ensemble du Schéma Directeur de la Science Ouverte en six piliers

- Pilier 1 : accès libre aux publications scientifiques
- Pilier 2 : ouverture des données de la recherche
- Pilier 3 : promotion de l'édition ouverte par le modèle Diamant
- Pilier 4 : Une nouvelle évaluation de la recherche
- Pilier 5 : formation à la science ouverte
- Pilier 6 : Ethique et intégrité scientifique

Pilier 1 : Accès libre aux publications scientifiques (septembre 2024)

Objectifs *

- Création d'un identifiant HAL
- Création d'un identifiant ORCID
- Dépôt des notices dans HAL (100% déc. 2025)
- Dépôt du texte intégral dans HAL (50% déc. 2025 – 70 % déc. 2026 …)

* Avec accompagnement du SCD (Service d'appui à la recherche)

En cas de non respect de l'obligation de dépôt open access, le programme H2020 prévoit une réduction du financement (Model Grant Agreement, chapitre 6, article 43).

Pilier 2 : Ouverture des données de la recherche (réalisé en novembre 2023)

Objectifs

- Promouvoir l'ouverture des données de la recherche sur les entrepôts dédiés (financés sur fonds publics)
- Création d'un espace de l'Université de Limoges sur l'entrepôt: **Recherche Data Gouv** https://entrepot.recherche.data.gouv.fr/dataverse/univ-limoges
- Incitation à l'usage de l'espace quand pas d'entrepôt disciplinaire communautaire existant
- Entretien et curation a priori par le SCD et la DSI

- Accompagnement des usagers dans l'utilisation de cet espace
- Accompagner le chercheur/porteur de projet dans la rédaction du plan de gestion des données

Pilier 3 : Promotion de l'édition ouverte par voie Diamant (Informations aux laboratoires courant 2025)

Presses universitaires de Limoges
Editeur de la recherche universitaire

Objectifs

- *Promouvoir l'Edition en accès ouvert*, modèle Diamant (documents expertisés par un comité scientifique) = publication en accès ouvert immédiat et sans frais de publication

PULIM : presses universitaires de l'université de Limoges

Actuellement : 9 revues en accès ouvert (la plus récente : RSE2R ; la plus ancienne : Les Actes Sémiotiques); 4 eBooks en libre accès

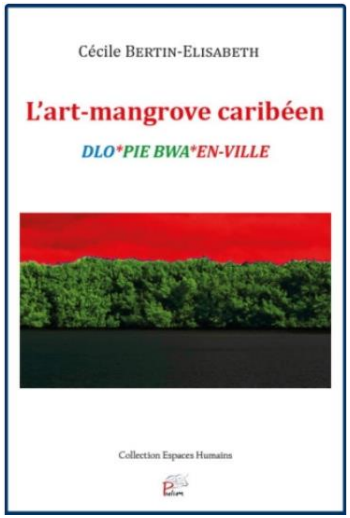

- *Améliorer la visibilité de l'existant* via les outils nationaux (2025): inscription et suivi des publications dans Mir@bel, plateforme nationale de signalement et de valorisation des revues en ligne.
- Participation au réseau national Repères

Pilier 4 : Une nouvelle évaluation de la recherche (2025-2026)

Contexte

Signature de l'accord Agreement on Reforming Research Assessment et participation à la coalition pour la réforme de l'évaluation de la recherche (COARA) visant à tendre vers une **évaluation qualitative de la recherche.**

Objectifs

La prise en compte des recommandations nationales liées à la science ouverte devient un critère parmi les autres dans la grille d'évaluation RIPEC.

Pilier 5 : Formation à la science ouverte (en cours)

Objectifs :

- ***Augmenter*** le nombre de formations à la demande , individuelles ou collectives pour tous les acteurs de la recherche scientifique: chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs projets, personnel administratif, doctorants..
  - Déposer dans Hal, créer son Idhal, créer son ORCID, rédiger son plan de gestion des données, les frais de publication dans les revues…
  - Avec un rappel régulier sur les enjeux (et obligations) liés à la science ouverte dans la recherche française.
- **Rendre obligatoire la formation générale à l'eco-système de la science ouverte (2025-2026?) à tous les doctorants (à voir avec le CED)**
- Formations annuelles proposées dans ADUM pour les doctorants: (SCD)
  - La science ouverte : qu'est-ce que c'est ? (3h)
  - HAL : utilisation, dépôts, consultation, CV (3h)
  - Le droit d'auteur pour la thèse (3h)
  - Les données de la recherche (5h)
  - Rédiger son plan de gestion des données (2h)
  - Choisir son entrepôt de données (2h)

Pilier 6 : Ethique et intégrité scientifique (2025-2026 à discuter)

Contexte et actions

Référent intégrité scientifique : Pr Franck Sturtz

- LPR : inclus l'Intégrité Scientifique dans le code de la recherche
- Assurer la fiabilité et la crédibilité des résultats de la recherche
- Renforcer la confiance dans les résultats de la recherche
- Formation à l'intégrité scientifique dans les premières années d'études
- Obligation de prestation de serment pour les nouveaux docteurs
- Cahier de laboratoire électronique